

La Fondation EDF Diversiterre lance un Trophée des associations 2009

D'après communiqué de la fondation EDF Diversiterre, 23 juin 2009

mardi 23 juin 2009

Afin d'encourager les associations locales qui oeuvrent au quotidien en faveur des jeunes, la Fondation EDF Diversiterre lance les Trophées des Associations.

Ces Trophées viendront récompenser 30 associations pour leurs actions dans trois domaines d'intervention : nature, solidarité, culture.

Il s'agit ainsi de saluer les initiatives qui contribuent à développer, à un moment charnière de la vie, la connaissance et l'émergence de nouveaux comportements à l'égard de la nature et de la société.

Les Trophées des Associations reposent sur un dispositif participatif ouvert à tous et accessible grâce à internet.

Du 23 juin au 30 septembre, toutes les associations pourront se porter candidates sur le site dédié tropheesfondation.edf.com, rubrique « Je suis une association ».

Chaque association disposera alors d'un espace d'expression personnalisé où elle pourra se présenter et décrire ses actions ou programmes d'actions menés.

Les **supporters**, qu'ils soient bénévoles, bénéficiaires, citoyens... **inscriront l'association de leur choix** directement sur le site tropheesfondation.edf.com, dans la rubrique « Je suis supporter ». L'association sera ensuite contactée et informée de sa possibilité de participation aux Trophées des Associations.

À travers les Trophées des Associations, la Fondation EDF Diversiterre souhaite soutenir des actions novatrices, exemplaires ou créatives, en direction des moins de 26 ans, notamment celles destinées aux plus fragiles : jeunes en situation de handicap, en difficulté ou en situation d'exclusion.

Les associations seront récompensées sur la base d'actions conduites ou en cours depuis moins de trois ans, dans trois catégories :

- Nature : cette catégorie récompense les associations locales qui agissent avec des jeunes en faveur de la biodiversité, de la beauté des paysages, des ressources naturelles et énergétiques.
- Solidarité : cette catégorie récompense les associations locales qui agissent pour l'intégration sociale, l'autonomie des jeunes ou qui favorisent le lien intergénérationnel.
- Culture : cette catégorie récompense les associations locales qui favorisent l'accès des jeunes à la culture et au patrimoine, et les encouragent dans la pratique et la création culturelle.

Pour l'édition 2009 des Trophées des Associations, la Fondation EDF Diversiterre attribuera un montant total de 300 000 euros aux actions menées par les 30 associations lauréates.

Les dossiers de candidatures peuvent être enregistrés entre le 23 juin et le 30 septembre 2009. La sélection des nominés s'effectuera en octobre, avant la réunion du jury en novembre qui désignera les lauréats.